



MINISTÈRE DES SPORTS

Demande d'Agrément Sport

Décret n°2002-488 du 9 avril 2002 pris pour l'application de l'article 8 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée
Art 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10 et R121-1 à R121-6 du Code du Sport - Décret n° 2007 - 1133 du 24 juillet 2007

Titre officiel de l'Association
(en majuscules et en toutes lettres)

Adresse complète du siège social :
..... Tél. :
e-mail :

Date de Fondation :

Déclaration en Préfecture ou Sous-Préfecture (Loi du 1^{er} juillet 1901) :

Date et numéro du récépissé initial

.....

Date et numéro du dernier récépissé :

.....

(sous son titre actuel)

Insertions au Journal Officiel (date exacte et n° du J.O.) :

Insertion initiale :

Autres insertions :

(sous son titre actuel)

Fédérations sportives et de plein air auxquelles l'association est affiliée :

..... Date N°affiliation

..... Date N°affiliation

... Date N°affiliation

Reconnaissance d'utilité publique : Décret du

(joindre à la demande d'agrément une copie de ce décret)

Pièces à fournir

1. la présente demande d'agrément,
2. l'exemplaire des statuts et du règlement intérieur de l'association,
3. le récépissé de déclaration initiale en Préfecture et, le cas échéant, récépissé de modification,
4. l'insertion de cette déclaration au Journal Officiel de la République Française,
5. les procès verbaux des 3 dernières Assemblées Générales, *Signés par les membres du Bureau.*
6. le bilan financier et compte d'exploitation des 3 derniers exercices, *Dans le cas d'une association existant depuis moins de 3 années, fournir les documents pour la période correspondant à sa durée d'existence*
7. pour les associations affiliées une fédération agréée fournir l'attestation d'affiliation,
8. une enveloppe timbrée à votre adresse,
9. le numéro SIRET.

Pour obtenir ce numéro faire un courrier à : INSEE, Service SIRENE - 17 rue Menpenti, 13 395 Marseille Cedex 10

Y joindre :
- les statuts de l'association,
- la photocopie du récépissé de déclaration en Préfecture,
- la parution au journal officiel.

Comité de direction

Élu pourans, le

FONCTIONS	NOM	PRÉNOM	PROFESSION	ADRESSE
Bureau :				
Président
	
Vice-Président(s)

Secrétaire
	
Trésorier
	

La Composition du dernier Comité de Direction, signée par 2 membres du Bureau, doit obligatoirement être signalée en Préfecture.

Pour le Comité de Direction :

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Fonctions au sein du Comité :

Fonctions au sein du Comité :

Date et Signature :

Date et Signature :

Vous devez envoyer cette demande à l'adresse ci-dessous :

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Hautes-Alpes
Service Jeunesse, Sport et Vie Associative
5, Impasse de Bonne – CS 16002 – 05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 92 22 22 30 Fax : 04 92 22 23 29**

ddcspp@hautes-alpes.gouv.fr